

Vos questions / nos réponses

Hebergement d'urgence et soin pour mon fils

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/05/2013 13:03

Mon fils de 23 ans est sous traitement Métadone et prend également du cannabis, il est sur Mulhouse sans hébergement fixe. Il faut qu'il parte car il se fait sans cesse agresser par les diverses connaissances qu'il a. Sa mère est sur Mulhouse également mais elle est en train de craquer.

je suis son père sur Nancy. Comment pourrait il être pris en charge sur Nancy ou ailleurs (hébergement et soin) afin de se sortir de cet engrenage ?
merci de votre aide.

Mise en ligne le 18/05/2013

Bonjour,

Il n'existe pas sur Nancy même de CTR (Centre Thérapeutique Résidentiel). Cependant il en existe dans d'autres départements. Les conditions d'admission reposent sur les places disponibles et la libre adhésion de l'utilisateur à son projet de soin. Il est donc essentiel que votre fils soit partant s'il souhaite effectuer un séjour en Centre Thérapeutique Résidentiel. Sans son adhésion, vous ne pouvez le contraindre à se prendre en charge ni demander à un centre de l'accepter.

Pour connaître les adresses de ces centres, il vous suffit de vous rendre sur notre site et de rechercher "Centre Thérapeutique Résidentiel" dans la rubrique "s'orienter". Nous vous mettons également en bas de message l'adresse d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) sur Nancy.

Même si ce centre ne propose pas d'hébergement, l'équipe de professionnels (éducateurs, médecins et psychologues) peut vous aider et vous accompagner à élaborer et monter une démarche de soin. Votre fils peut aussi s'adresser à eux pour la poursuite de son traitement de substitution (ils prescrivent et délivrent les traitements méthadone). La prise en charge, que ce soit en CSAPA ou en Centre thérapeutique est anonyme et gratuite.

Si vous avez d'autres questions concernant les différents types de prise en charge existant, vous pouvez joindre l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7j/7).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Département d'addictologie - La Maison des Addictions - CSAPA](#)

1b rue Foller
54031 NANCY

Tél : 03 57 80 66 00

Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html

Accueil du public : Sur rendez-vous. Permanence infirmière sans rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

[Voir la fiche détaillée](#)